

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Identification des jeunes concernés par l'obligation de formation
- Installation du comité emploi formation état-régions
- Droit individuel à la formation : report du transfert des heures vers le CPF
- Mon compte formation : un million de formations financées en un an
- Organisation de la première conférence annuelle «qualité de la formation»

### ACTEURS, TERRITOIRES ET FILIERES PROFESSIONNELLES

- Continuité de service des organismes de formation et CFA durant le confinement
- Nouvelle période de confinement : conséquences pour les organismes de formation et les CFA
- Formation et recrutement de conseillers numériques

### LES FINANCEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage : nouvelle version intermédiaire du référentiel
- Exonération de la taxe d'apprentissage 2021
- Présentation des 11 opérateurs de compétences - Opco
- Dispositif 6 mois sans contrat

### DISPOSITIFS SPECIFIQUES

- Emplois francs : prolongation et renforcement du dispositif
- Mon parcours Handicap : un espace dédié aux événements
- Parcours emploi compétences jeunes : le plan #1jeune1solution
- Emploi et chômage des personnes handicapées : tableau de bord national 2020
- Pôle emploi et Cap emploi se rapprochent pour une meilleure insertion des travailleurs handicapés
- Les nouvelles mesures relatives à l'emploi des personnes handicapées

### CERTIFICATIONS QUALIFICATIONS

- Enseignement supérieur : création de deux labels
- Suppression du BEPA

### MOBILITE NATIONALE ET INTERNATIONALE

- Conférence ministérielle de l'Espace européen de l'enseignement supérieur

## A la Une...

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Installation du comité emploi formation état-régions
- Mon compte formation : un million de formations financées en un an

### LES FINANCEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage : nouvelle version intermédiaire du référentiel

### DISPOSITIFS SPECIFIQUES

- Parcours emploi compétences jeunes : le plan #1jeune1solution
- Les nouvelles mesures relatives à l'emploi des personnes handicapées

### CERTIFICATIONS QUALIFICATIONS

- Enseignement supérieur : création de deux labels

### MOBILITE NATIONALE ET INTERNATIONALE

- Conférence ministérielle de l'Espace européen de l'enseignement supérieur

# La formation professionnelle

## Identification des jeunes concernés par l'obligation de formation

Suite à la loi Pour une Ecole de confiance, une instruction ministérielle vient de paraître. Elle définit "l'obligation de formation pour tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans". Ainsi un dispositif mis en place par l'Etat, oblige tout établissement d'enseignement du second degré, qu'il soit public, privé ou agricole, et centre de formation d'apprentis, à communiquer les coordonnées des élèves ou apprentis sortis de leurs établissements sans être inscrits à un cycle de formation.

**Consultation** du [BO n°41 du 29 octobre 2020](#)

## Installation du comité emploi formation état-régions

Afin de consolider le partenariat entre l'Etat et les conseils régionaux dans leurs actions conjointes pour l'emploi et la formation, un Comité emploi-formation vient d'être mis en place. Il sera également un acteur majeur dans l'accompagnement de "la territorialisation du déploiement des dispositifs de France Relance", tel que le plan #1jeune1solution.

A l'issue de son installation, un bilan sur le déploiement des actions initiées dans le cadre du plan de relance a été fait ; il débouchera prochainement sur la signature d'avenants relatifs aux Pactes régionaux d'investissement dans la formation

**Consultation** de la [page dédiée au Comité emploi formation état-régions](#)

## Droit individuel à la formation : report du transfert des heures vers le CPF

Suite à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 qui prolonge l'état d'urgence sanitaire, l'inscription des heures du Dif sur le Cpf, initialement prévue jusqu'au 31 décembre prochain, a été reporté au 30 juin 2021. L'amendement du 24 octobre 2020 précise qu'au-delà de cette date, "les droits au Dif seront définitivement perdus".

**Consultation** de :

- [l'Amendement](#)
- [la Loi n°2020-1379](#)

## Mon compte formation : un million de formations financées en un an

Après un an d'existence, l'application mobile et le site internet [moncompteformation.fr](#) comptabilise près d'un million de formations financées par ce dispositif. C'est ce qui ressort du bilan réalisé par la Caisse des dépôts et consignations dont le constat porte également sur l'impact de l'outil sur le développement des compétences dans le cadre du plan de relance : 66 % des demandes émane des ouvriers et employés ; diminution des coûts de formation ; augmentation de la formation à distance ; dispositifs simplifiés de cofinancement (Pôle emploi).

En 2021, le ministère prévoit d'inclure les formations qualifiantes soumises dans le cadre du dispositif #1jeune1solution et d'inciter l'augmentation de CPF pour les candidats à des formations menant à des métiers inscrits dans le cadre de "France Relance".

**Consultation** de la [page dédiée au bilan de la Caisse des dépôts et consignations](#)

## Organisation de la première conférence annuelle "qualité de la formation"

La conférence annuelle sur la qualité de la formation organisée par France compétences dans le cadre de la loi Avenir, a eu lieu le 3 novembre dernier. Elle avait comme objectif "d'analyser la correspondance des référentiels du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) et de la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI)" selon les critères du Référentiel national qualité Qualiopi.

**Consultation** de la [page consacrée à la conférence](#)

# Acteurs, territoires et filières professionnelles

## Continuité de service des organismes de formation et CFA durant le confinement

Dans un communiqué de presse, le ministère du Travail précise que les organismes de formation et les CFA peuvent continuer à accueillir les candidats dont le parcours de formation ne peut être poursuivi à distance, et dans le respect des règles sanitaires. Des ressources pédagogiques ont été mises à disposition pour éviter aux stagiaires d'interrompre leurs parcours et préserver le lien entre la structure de formation et le stagiaire.

**Consultation** de la [page dédiée au communiqué de presse](#)

## Nouvelle période de confinement : conséquences pour les organismes de formation et les CFA

Suite à ce deuxième confinement ordonné par le Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire, le ministère du Travail a mis à jour le «Questions-réponses» à l'intention des organismes de formation et des CFA.

**Consultation** de la page consacrée au [questions-réponses](#)

## Formation et recrutement de conseillers numériques

Afin d'accompagner les français à mieux utiliser les outils numériques, le Gouvernement va organiser le déploiement de 4 000 conseillers des territoires. Ils seront présents dans les agences France Services, collectivités locales, bibliothèques, maisons de retraite, centres d'actions sociales... Une enveloppe de 200 millions d'euros du dispositif France Relance est prévue pour la formation et la rémunération de ces conseillers numériques pendant deux ans.

Cet accompagnement s'articulera autour d'ateliers et formations sur les pratiques quotidiennes du numérique (protéger ses données personnelles, rédiger son CV, réaliser des démarches en ligne...) et s'adresse aux français "qui utilisent peu, voire pas du tout, les services numériques.

Les personnes souhaitant candidater ou les structures désirant accueillir ces conseillers dans leurs effectifs, doivent soumettre leur candidature sur le site créé à cet effet par le gouvernement

**Consultation** de la [page dédiée à la campagne de recrutement](#)

# Les financements de la formation professionnelle

## Niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage : nouvelle version intermédiaire du référentiel

Une nouvelle version du référentiel des niveaux de prise en charge vient d'être publié par France compétences. Celui-ci propose les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ainsi que les certifications pour lesquelles aucun niveau de prise en charge n'avait été défini.

Il sera prochainement complété par des certifications dont les valeurs définies par les Commissions paritaires nationales de l'emploi n'étaient pas conformes mais dont les dispositions ont été modifiées ou fixées par arrêté de carence paru au JO.

**Consultation** de la [page de présentation de la nouvelle version intermédiaire du référentiel](#)

## Exonération de la taxe d'apprentissage 2021

Un amendement gouvernemental a été adopté lors de l'examen du PLF 2021 par l'Assemblée nationale. Cet amendement porte sur des modifications à la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance dont la liste des structures exonérées de la taxe d'apprentissage.

**Consultation** de la [page consacrée aux dispositions de la taxe d'apprentissage](#)

## Présentation des 11 opérateurs de compétences – Opco

Suite à la loi Avenir le financement des actions de formations ont été confié à des opérateurs de compétences.

Interlocuteurs privilégiés des entreprises et prestataires de l'appareil français de formation, on compte à ce jour 11 Opco dont les champs d'intervention sont précisés dans des fiches d'identité proposées sur le site du Centre Inffo.

**Consultation** de la [page dédiée aux Opco](#)

## Dispositif 6 mois sans contrat

Une disposition prise dans le cadre du «plan jeunes» permet aux CFA d'accueillir et d'accompagner les nouveaux apprentis en recherche de contrat d'apprentissage jusqu'au 31 décembre 2020.

Cette mesure mise en place depuis début octobre et gérée par l'Opco EP «interlocuteur unique» des CFA, qui a pensé et mis en oeuvre une «procédure complètement dématérialisée».

**Consultation** de la [page consacrée au dispositif](#)

# Dispositifs spécifiques

## Emplois francs : prolongation et renforcement du dispositif

La ministre du Travail a annoncé au cours d'un déplacement à Dijon dans le cadre du plan "1 jeune, 1 solution", le 22 octobre 2020, le prolongement et le renforcement du dispositif "Emplois francs". Ce dispositif vise à favoriser le recrutement des jeunes résidant en quartiers prioritaires et devait initialement prendre fin le 31 décembre 2020.

Afin de limiter l'impact de la crise sur l'insertion des jeunes éloignés de l'emploi, le gouvernement a décidé de prolonger le dispositif "Emplois francs" d'une année et d'attribuer une aide complémentaire. Ainsi, le montant de l'aide versée à l'employeur se voit revalorisé pour les contrats signés entre le 15 octobre 2020 et le 31 janvier 2021. Cette aide concernera le recrutement de salariés de moins de 26 ans à temps complet.

Depuis le lancement du dispositif en avril 2018, 35000 emplois francs ont été conclus.

### Consultation :

- de la [page dédiée au dispositif "Emplois francs"](#)
- du [décret n° 2020-1278 du 21 octobre 2020](#)

## Mon parcours Handicap : un espace dédié aux événements

La plateforme Mon parcours handicap met à disposition un formulaire pour inscrire à l'agenda tout événement pouvant intéresser notamment les professionnels du handicap. L'objectif étant d'améliorer la visibilité de ces événements.

### Consultation de l'espace

[monparcourshandicap.gouv.fr](http://monparcourshandicap.gouv.fr)

## Parcours emploi compétences jeunes : le plan #1jeune1solution

Ce dispositif, ouvert pour l'année 2020 -2021, s'adresse aux jeunes éloignés du marché de l'emploi, âgés de moins de 26 ans, et aux jeunes reconnus travailleurs handicapés, jusqu'à 30 ans inclus. Il a pour objectif de développer, dans le cadre d'une activité professionnelle, des compétences transférables ou mobilisables dans un autre environnement.

Le Parcours emploi compétences (Pec) s'inscrit dans le cadre du plan "1 jeune 1 solution". Il permet au jeune d'accéder à la fois à un emploi permettant de développer des compétences transférables et à de la formation avec un accompagnement personnalisé tout au long de son parcours. Il bénéficie dans ce cadre d'un contrat de travail et du statut de salarié avec les mêmes conditions de travail que les autres salariés de la structure. Si le jeune est éligible, le conseiller du service public de l'emploi soumet sa candidature sur des postes en lien avec son parcours et son projet professionnel.

**Consultation** de la [page dédiée au Plan de relance par l'activité](#)

## Emploi et chômage des personnes handicapées : tableau de bord national 2020

L'Agefiph publie son tableau de bord national 2020 sur l'emploi et le chômage des personnes en situation de handicap en prenant en compte le contexte de crise sanitaire. Relativement épargné durant le premier semestre 2020, l'emploi des personnes en situation de handicap se trouve fortement menacé par les effets de la crise de la Covid19.

Pendant le premier semestre 2020, alors que le nombre total de demandeurs d'emploi a progressé de 5%, le nombre de Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (Boe) sans emploi a baissé de 3%. Toutefois, ces évolutions masquent une réalité plus contrastée : l'insertion et la reprise d'emploi des Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (Boe) restent difficiles. Elles sont en effet freinées par plusieurs facteurs tels que l'âge élevé ou encore le faible niveau de formation.

**Consultation** de la [page consacrée au tableau de bord de l'Agefiph](#)

## Pôle emploi et Cap emploi se rapprochent pour une meilleure insertion des travailleurs handicapés

A partir de janvier 2021, 233 agences Pôle emploi vont accueillir dans leurs locaux les experts des Cap emploi, spécialisés dans l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, afin de fluidifier et accélérer les processus d'intégration de ces personnes.

**Consultation** de la [page dédiée au rapprochement Cap emploi et Pôle emploi](#)

## Les nouvelles mesures relatives à l'emploi des personnes handicapées

À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (Seeph), la ministre du Travail a annoncé des nouvelles mesures en faveur de l'inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Parmi les mesures annoncées :

- le rapprochement des réseaux Pôle emploi et Cap emploi, pour un lieu unique dédié à l'accompagnement des demandeurs d'emploi en situation de handicap et des employeurs,
- l'allocation de 68 millions d'euros pour la transformation des "Entreprises adaptées" dans le cadre du plan France Relance,
- la mobilisation de 15 millions d'euros pour le développement de l'expérimentation "Emploi accompagné" dans le cadre du plan France Relance.

**Consultation** de la [page consacrée aux nouvelles mesures](#)

## Certifications, qualifications

### Suppression du BEPA

Le BEPA qui était une certification intermédiaire qu'il était possible d'obtenir au cours du cursus de trois années du baccalauréat professionnel est désormais supprimé par le décret n°2020-1195 du 28 septembre 2020 porte suppression de l'obligation de présenter cette certification intermédiaire du baccalauréat professionnel.

Ainsi il met fin, à l'issue de la session 2020, à l'obligation faite aux élèves préparant une spécialité de baccalauréat professionnel de se présenter en classe de première à la certification intermédiaire qu'est le Brevet d'Etudes Professionnelles Agricole (BEPA).

Au cours de la session d'examen 2021, les élèves pourront se présenter aux épreuves du BEPA, ou, le cas échéant bénéficier d'une attestation intermédiaire suivant les conditions définies par l'arrêté du 20 novembre 2020 fixant à titre transitoire l'attestation intermédiaire en application de l'article D. 811-145 du code rural et de la pêche maritime fixe à titre transitoire l'attestation intermédiaire.

La note de service DGER/SDPFE/2020-716 du 20 novembre 2020 en précise les conditions de mise en œuvre.

#### Consultation :

- du décret n°2020-1195 du 28 septembre 2020
- de l'arrêté du 20 novembre 2020
- de la note de service DGER/SDPFE/2020-716 du 20 novembre 2020

### Enseignement supérieur : création de deux labels

Le décret n° 2020-1273 du 20 octobre 2020 crée les labels "Formation supérieure de spécialisation" et "Passeport pour réussir et s'orienter" attribués par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur après évaluation et précise les conditions et la procédure de labellisation.

Le label "Formation supérieure de spécialisation" identifie les formations conduisant à un diplôme d'établissement et notamment conçues dans un objectif d'insertion professionnelle.

Le label "Passeport pour réussir et s'orienter" (Pa-RÉO) identifie les formations conduisant à un diplôme d'établissement permettant aux bacheliers de préciser leur projet d'études ou d'orientation professionnelle.

**Consultation** du décret sur le site de [Légifrance](#)

## Mobilité nationale et internationale

### Conférence ministérielle de l'Espace européen de l'enseignement supérieur

Les ministres des 49 pays européens membres de l'EEES\* et leurs délégations se sont réunis en Italie le 19 novembre dernier, à l'occasion de la Conférence ministérielle. Faisant suite à celle organisée en France à Paris en mai 2018, elle a été l'occasion d'approfondir et améliorer la convergence des systèmes d'enseignement supérieur mis en œuvre lors des réformes initiées en Europe dans le cadre du Processus de Bologne ; elle a également permis de dessiner les perspectives à l'horizon 2024 pour l'EEES.

\* Espace européen de l'enseignement supérieur

**Consultation** de la [page dédiée à la conférence ministérielle](#)



# POUR iNFO

## 11-2020

**AgroSup** Dijon - Eduter Ingénierie

26 Bd du Docteur Petitjean  
BP 87 999 - 21079 DIJON cedex

**Novembre 2020**

Coordination : Sylvie Petitjean - Magalie Pichot  
Cellule de veille gérée par Frédérique Rousseau  
Maquette, conception graphique et mise en page : Frédérique Rousseau



Retrouvez les anciens numéros du POUR INFO :  
<https://chlorofil.fr/id>



Prochain numéro prévu le :  
**29 janvier 2021**